

Votre correspondant:....

Contacter le syndicat

BRETAGNE BREIZH

Ille et Vilaine 02 99 86 34 61 Côtes d'Armor 02 96 94 23 21 Finistère 02 98 33 64 20 Morbihan 02 97 47 41 35

Novembre 2016

www.sgencfdt-bretagne.fr Courriel: bretagne@sgen.cfdt.fr

Collèges, lycées, LP des améliorations à venir pour les usages numériques

Depuis 2012 le Sgen-CFDT intervient de facon continue pour améliorer l'accès aux outils numériques

Au comité technique académique, en audience auprès du recteur, auprès des collectivités locales, en groupe de travail des personnels de direction, par l'organisation de conférences de presse dans les 4 départements bretons...



Des débits améliorés à l'entrée des établissements

En juin 2016 la Région et les départements ont décidé de financer le raccordement de tous les collèges, lycées, LP de la Région au Très Haut Débit d'ici à la rentrée 2020-2021.

Des mesures transitoires sont également prévues pour les lycées/LP et pour les collèges du Finistère et d'Ille et Vilaine

Des budgets votés pour la maintenance

La Région (mars 2016) et le Conseil départemental d'Ille et Vilaine (septembre 2016) ont voté des budgets pour pouvoir assurer la maintenance des réseaux informatiques des établissements par des recrutements de personnels.

Le Sgen-CFDT Bretagne continuera ses interpellations

- -dans les départements du Finistère, des Côtes d'Armor et du Morbihan
- -auprès de la région dont les moyens en personnels restent insuffisants au regard des besoins
- -pour que certains réseaux internes aux établissements soient refaits

Promotions d'échelons

Commissions Administratives Paritaires Académiques (CAPA)

6 décembre: PLP et CPE 8 décembre: Certifiés 17 ianvier: COP

Mutations inter académiques

Serveur ouvert du

17 novembre au 6 décembre

Pour tout conseil nous contacter au 06 52 78 53 30

Mutations et promotions, vous pouvez compléter une fiche de suivi à l'adresse suivante:

http://v2.sgenplus.cfdt.fr/

Contractuels enseignants et CPE

Une ligne téléphonique spécifique pour répondre à vos questions 06 52 46 07 69

Dotation Globale Horaire



DGH: se préparer dès maintenant

Les élus des personnels au CA seront amenés à se prononcer sur la répartition des heures attribuées à l'EPLE (collège, lycée, LP). Le vote lui même se déroulera au mois de juin. Mais ce sera l'aboutissement d'un processus qui commence dès novembre-décembre.

Novembre: les chefs d'établissements font remonter aux directeurs académiques (ex-Inspecteurs d'Académie) leurs prévisions d'effectifs. C'est ensuite sur la base des prévisions des directeurs académiques que seront attribuées les DGH.

En cas de désaccord sur les prévisions d'effectifs vous pouvez déjà intervenir.

Début janvier: les EPLE recevront les DGH initiales. A charge pour la direction et le conseil pédagogique de réfléchir à une première répartition des moyens et de proposer des suppressions ou des créations de postes éventuelles. Le CA ne se prononcera, à ce moment, que sur les suppressions/créations de postes. Il ne doit pas y avoir de vote sur la répartition elle même.

Entre fin janvier et mai, c'est le moment de l'échange entre collègues, de vérifier que les moyens légaux et nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement ont été attribués. Au besoin vous pouvez prendre contact avec vos délégués aux comités techniques départementaux pour être soutenus auprès du Directeur académique (ex-Inspecteur d'Académie).

La DGH est présentée pour information au CA et un vote doit avoir lieu. **Au mois de juin,** après réunion obligatoire de la commission permanente, le CA se prononce sur la répartition des moyens attribués.

Dans tous les cas, et à toutes les étapes, n'hésitez pas à solliciter le syndicat. Soit ponctuellement, soit de façon plus approfondie (proposition de formation, participation à des commissions internes au syndicat). Nous pourrons vous soutenir. le cas échéant sur les suppressions/créations de poste.

Qui siège dans les Comités Techniques Départementaux consacrés au Second degré?

Côtes d'Armor: Véronique Baslé Finistère: Lénaïg Le Mignon et

Florence Mahieux-Michaud

Morbihan: Christian Lorent Ille et Vilaine: Aurélie Adam-Riou



Numérique, des choix qui vont dans le bon sens à la Région et au Conseil départemental d'Ille et Vilaine

Un succès à mettre au compte du Sgen-CFDT

Depuis plusieurs années le Sgen-CFDT Bretagne intervient sur la question du numérique. Il est à l'origine de l'étude de ce sujet au sein du groupe de travail Région/Rectorat/représentants des organisations syndicales de personnels de direction (Sgen-CFDT/UNSA/CGT). Il est aussi à l'origine de la mise à l'ordre du jour de ce sujet au Conseil Départemental de l'Education Nationale d'Ille et Vilaine en avril 2015. Les décisions de la Région et du Conseil départemental d'Ille et Vilaine vont clairement dans le sens de nos revendications.

Des débits bientôt améliorés!

De lourds travaux dans les 5 ans à venir

En juin 2016, par le biais du syndicat mixte Megalis, la Région et les 4 départements ont décidé de financer le raccordement de tous les collèges, lycées, LP de la Région au Très Haut Débit.

Tous les établissements seront concernés d'ici 5 ans.

Lycées, LP à faible débit, des améliorations dès janvier

La Région s'est engagée à mettre en place un dispositif assurant un débit de 20 giga octets au moins pour les établissements demandeurs. Et cela dès janvier 2017.

Collèges d'Ille et Vilaine: de meilleurs débits d'ici un an

Le Conseil départemental va également anticiper la mise en place du dispositif prévu par Megalis. Dès la fin 2017 il prendra en charge les abonnements internet de tous les collèges afin d'assurer une amélioration du débit partout.

La question des réseaux internes

Ces éléments ne résoudront toutefois pas tout. L'état des réseaux internes à certains établissements nécessite des travaux conséquents et coûteux pour profiter des nouveaux débits annoncés à l'entrée des établissements.

Une maintenance assurée sur place?

Pour le Sgen-CFDT Bretagne une maintenance à distance ne peut être satisfaisante. La présence de personnels compétents sur place est nécessaire. Cela doit se faire par des recrutements.

Des choix pour les collèges d'Ille et Vilaine qui vont dans le bon sens

Le Conseil départemental a voté (juin 2016) un plan numérique départemental qui prévoit la création de 25 emplois à temps plein pour assurer la maintenance en 2018.

Le modèle n'est pas encore défini mais le Sgen-CFDT est déjà intervenu pour demander à ce qu'il y ait a minima un agent une journée par semaine par collège. Et ensuite une modulation en fonction de la taille de l'établissement.

Des décisions pour les lycées, LP à conforter

La région a voté (mars 2016) un plan devant permettre d'assurer la maintenance informatique. Trois ingénieurs et neuf techniciens doivent être recrutés en 2016. Ce sont à terme 29 postes de ce type (en plus des 10 du rectorat) que la région prévoit de financer mais sans que ces postes soient rattachés à des établissements.

Dans les établissements ce sont 53 postes (équivalents temps plein) qui sont prévus mais sans création d'emplois. Autrement dit les agents des établissements se verront chargés d'une mission supplémentaire.

Pour le Sgen-CFDT l'acceptation de ces nouvelles missions par la Région doit aller de pair avec des créations d'emplois.